



Formation Cartographie

18 avril 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. Mme/Mlle

NOM :Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu:

Comité/Structure/Association :

Fonction dans la structure :

N° Licence FNSMR :

Adresse complète :

.....

Téléphone portable : Mail :

Avez-vous déjà pratiqué la marche nordique et/ou la randonnée : oui non
Si oui depuis combien de temps ?

Avez-vous déjà encadré la marche nordique et/ou la randonnée : oui non
Si oui depuis combien de temps ?

Avez-vous déjà suivi un stage/formation en cartographie : oui non
Si oui avec quel organisme :

Seriez-vous intéressé par des rencontres sportives en marche nordique ou randonnée : oui non

Renseignements complémentaires (allergies, régime alimentaire...) :
.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence :
.....
.....



Droit à l'image :

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusées sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...).

Je soussigné M, Mme

- autorise le CRSMR PACA à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.
- n'autorise pas le CRSMR PACA à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.

Choix de la prestation

Je souhaite participer à la formation Cartographie, organisée par le Comité Régional du Sport en Milieu Rural PACA, qui aura lieu le 18 avril 2020 à :

CRSMR PACA

4 cours de la République – 13350 CHARLEVAL

La formation se déroule sur une journée soit 8 heures de contenu théorique et pratique.

Prestation : Coût pédagogique de formation (1 jour)

- 40 €** licencié FNSMR
- 60 €** non licencié FNSMR

Le repas de midi n'est pas compris dans le tarif de la formation.

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement à l'ordre du CRSMR PACA.

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés.

Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé à la fin de la formation.

Le Comité se réserve le droit d'annuler la formation si le seuil de 7 (sept) participants n'est pas atteint. En cas d'annulation de la part du Comité, le chèque est retourné au stagiaire.

Des pénalités d'annulation seront applicables en cas d'annulation de la part des stagiaires (sauf cas de force majeure) :

- **M-1** : 50% de la totalité de la prestation retenue.
- **Entre J-15 et Jour J** : 100% de la prestation retenue

Nous retourner le **bulletin accompagné du règlement par chèque** à :
Comité Régional du Sport en Milieu Rural PACA
4, cours de la République
13350 CHARLEVAL

Fait à,le ____/____/2020

Signature